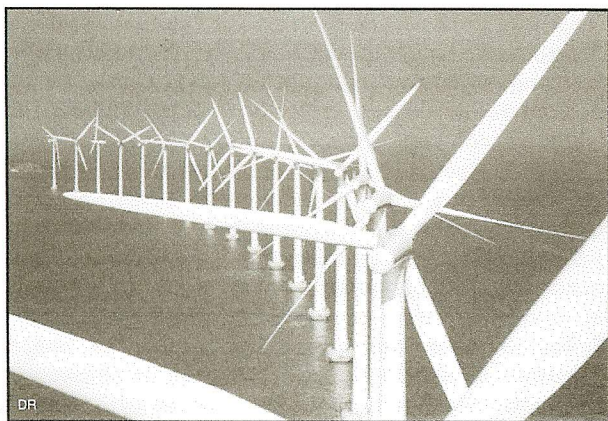


Fausses bonnes idées

Les Hauts (et Bas) de Hurlevent !¹ Ou les "aérogénérateurs"

Annoncé pour cette rubrique dans le n°237 (*Lectures pour l'été*), le cas des "éoliennes", puisque ce vocable poétique désigne les gigantesques pylônes à hélices qui se multiplient sur le "sol sacré de la Patrie" appelle à un examen... critique, c'est-à-dire objectif, tenant compte des avantages annoncés comme des inconvénients constatés.

Il semblerait que ces derniers prévalent : "C'est à vous de voir."



Précisons tout de suite qu'il ne s'agit pas ici d'interférer dans la querelle du "changement climatique", dû ou non à la seule faute des "humains".

C'est un autre débat.

Il y a un fait : selon le protocole de Kyoto, l'Union européenne doit réduire, de façon différente selon les pays, entre 2008 et 2012 ses émissions de GES (Gaz à effet de serre) de 8 % par rapport à 1990. Pour la France, l'objectif, inscrit dans la loi de porter à 21 % la part de production d'électricité d'origine "renouvelable", concerne les différentes sources : biomasse, géothermie, énergie solaire - cellules voltaïques et éoliennes, ces dernières étant cependant privilégiées.

Aspects positifs

Dès la plus lointaine antiquité, le vent (et allons-y pour "Éole" !) a été utilisé, gratuitement, comme auxiliaire de locomotion (la Marine à voile²) et source d'énergie, poétique de surcroît, des moulins de Mykonos, en passant par Valmy, à celui de Daudet à Fontvieille : "Le courant d'air inaltérable ne s'arrête jamais..."

"C'est la seule énergie qui donne la vie à la vie", selon l'incantation de Yann Arthus Bertrand.

En plus prosaïque, de quoi s'agit-il ? On évitera d'abuser des chiffres. Il le faudra bien de temps en temps. Créer en France un parc de 10 000 à 15 000 mégawatts à porter à 25 000 de puissance installée en 2020 (Grenelle de l'environnement) produisant 35 térawattheures par an. Avec quoi ? Des aérogénérateurs³ comprenant une nacelle et son rotor à longues pales juchés sur un pilier de 100 à 180 m de haut, soit 300 tonnes arrimées sur un socle de béton de 1 000 m³. Le tout relié au réseau par un poste distributeur. Ils sont groupés en îlots de plus en plus vastes mais affublés de désignations bucoliques (toujours la poésie !).

Les thuriféraires du procédé n'ignorent pas une des critiques, dont il sera question plus tard, portant sur l'atteinte à l'environnement. Ils y répondent partiellement, mais à juste titre, en évoquant l'inélégance du paysage industriel hérité du XIX^e siècle (cheminées d'usines et leurs fumées noires), chevalets de mines, châteaux d'eau⁴... y ajoutant le hideux réseau - du XX^e siècle - des câbles EDF à haute, moyenne ou basse tension. En revanche, les poétiques (on n'en sort pas !) - assertions du style "les alignements ou courbes formées par les installations éoliennes vont participer à l'organisation et à la lecture d'un nouveau paysage en soulignant

Fausses bonnes idées



les crêtes et formant des axes et point d'appel" (Paul Neau) - sincères (pourquoi en douter?), sont laissées à l'appréciation de chacun(e) tout comme l'envolée lyrique d'Arthus Bertrand, déjà cité, qui "juché en Californie parmi 5000 éoliennes les trouve ne pas faire plus de bruit que le vent dans les branches d'un arbre ou la rumeur de l'océan"... Ne manquent que les "p'tits zoziaux". Et pour cause: ils se font hacher menu!

Bien! En résumé: Produire de l'électricité, sans polluer, sans épuiser les réserves géologiques, pour pas cher et en embellissant le paysage... Tout cela semble efficace sensé... louable même... Et pourtant. À y regarder de plus près la "fausse bonne idée" a de quoi faire déchanter! Voyons cela.

Aspects négatifs et critiques

Était-ce vraiment nécessaire? Non!

En France, l'électricité ne provient que pour 4 % des centrales thermiques (émettant des GES) mais à 89 % du nucléaire et 7 % de l'hydraulique. Tous deux, sans rejets de GES! Or, sous la pression des lobbies, le hâissant, le nucléaire a été exclu du parc des "non polluant". La France produit assez et exporte grâce au nucléaire. Quand à l'éolien, rien que pour la seule augmentation de consommation, "il en faudrait 1400 de plus chaque année et plus de 2 100 pour produire autant qu'une centrale nucléaire"! (Jacques Attali)

Est-ce vraiment efficace? Non!

Une éolienne, ça tourne quand il y a du vent (au moins 3 m/s) mais pas trop tout de même (pas plus de 25 m/s) et soufflant dans le bon sens (Maître Cornille pouvait, lui, orienter son moulin⁵!). Bref, **une éolienne contribue vraiment à diminuer nos émissions de gaz carbonique, pendant un quart ou un sixième de temps environ!** Alors pour assurer la continuité... il faut avoir recours à des centrales thermiques (les seules à effet immédiat) générant, elles, des GES: génial, non?

"Rigolez pas, c'est avec votre pognon..."⁶

Est-ce vraiment économique? Non!

1- *Le coût d'installation*, auquel il faut ajouter entretien + gardiennage + assurance + réserve d'équilibrage (raisonnable jusqu'à 100 mW, lourde au-delà) + évolution et renforcement du réseau de transport (1230 euros par kW en 2008⁷), grimpe encore avec la hausse du ciment et de l'acier.

Quant à "l'off shore", dont on parle beaucoup, les coûts d'installation et transmission sont, bien entendu, encore plus élevés d'où: **À investissements colossaux... Énormes subventions publiques!**

2- *Le coût de rachat du kW éolien*, imposé à EDF par les décrets et arrêtés des 8 juin 2001 et 10 juillet 2006 (en dépit des avis défavorables de la Commission de régulation de l'énergie - CRE), est trois fois supérieur au coût de revient du kW nucléaire et six à celui de l'hydraulique. Chaque éolienne de 2 mW garantit à son promoteur 300 000 euros de revenu annuel pour 2220 heures de fonctionnement... Bonne affaire, non? Pas pour le contribuable!

3- *Toujours aux frais des contribuables*: les "mécanismes d'incitation" aux communes (la chasse aux signatures est rémunératrice pour les prospecteurs et propriétaires, même dans des "coins" insolites) grèvent encore "l'ardoise".

Sans vous accabler d'une cascade de calculs indigestes (mais consultables dans les sources citées in fine), **atteindre les objectifs du Grenelle occasionnera un surcoût estimé entre 100 et 115 euros par an et par foyer!** Bah... Autant en emporte le vent⁸!

Est-ce tolérable au plan esthétique? Non!

Ajoutons aux citations ci-dessus, ce vibrant et symptomatique exemple de l' "Esprit" (?) qui anime les "zintéressés zéloteurs du zef": "La question n'est pas comment planter des éoliennes sans qu'elles se voient mais comment les planter en produisant de beaux paysages." Il y a donc non seulement indifférence ou hypocrisie face aux dégâts mais volonté fanatique d'imposer une nouvelle vision de nos paysages naturels ou historiques.

"Si un mât ça va, difficilement tout de même... 5000 mâts bonjour les dégâts!"

En milieu rural les bâtiments, parfois repères, restaient à l'échelle humaine: entre 10 et 15 m pour les maisons, 20 m pour... un moulin, 30 m pour le clocher. Les éoliennes, c'est cinq à six fois plus que ce dernier. "Il y a un respect mutuel entre le relief et l'architecture... le

“

Voulons-nous
vraiment voir
cela se généraliser
en France?

”



barrage fermant la vallée respecte la ligne d'horizon, le château prolonge le mouvement du pic rocheux sur lequel il s'assied." (Claude Parent)

Selon Alain Brugnier, contrairement aux assertions des promoteurs, l'impact paysager est une notion objective et quantifiable (fonction de l' "impact visuel" et "surface de covisibilité"). **L'impact visuel d'une éolienne de 150 m est 300 fois supérieur à celui d'une de 50 m⁹.**

La "pollution" frappe en premier les riverains (gigantisme, mouvement lancinant bruit, infrasons, éclairage permanent), mais **l'impact paysager affecte tout le monde**. Si d'autres pays ont, sans état d'âme saturé leurs landes monotones, grand bien leur fasse. Imagine-t-on pouvoir continuer à voir défigurer (excepté, bien sûr, le "sacro Saint-Lazarc" intouchable haut lieu des Zantis) les horizons et sites de France, un des premiers pays à destination touristique? Passe déjà difficilement la "ferme" s'étirant le long de l'A10 pour la Beauce... Pov'Péguy: comment pourrait-il encore présenter celle-ci à Notre-Dame de Chartres, toisée au dessus "de la lourde nappe et la profonde houle de l'océan des blés" par d'arrogants géants brasseurs de rien?

Mais si l'atteinte à certains des paysages et monuments classés au patrimoine de l'Unesco a pu être écartée, **la menace persiste sur nombre de lieux à préserver** un peu partout sur le littoral comme dans les terres. Pour n'en citer qu'un qui m'est cher, va-t-on vraiment déshonorer la baie de Saint-Florent en Corse¹⁰?

Qu'envisager?

Dire que la seule note d'impertinence tolérée est venue d'un canular télévisuel, un premier avril: "Allongement de la durée des jours: les éoliennes ralentissant la rotation de la Terre."

"Alors que les lois Montagne et Littoral contrôlent rigoureusement les constructions d'immeubles et usines, les autorités laissent se développer le parc éolien. (...) Le moment n'est-il pas venu de marquer au moins une pause pour en mesurer toutes les dimensions?", s'interroge Jacques Attali.

Qu'en pensez-vous, vous-mêmes, une fois ouvertes ces pistes d'informations, soigneusement tuées d'ordinaire? Pour ma part, j'opte pour un: "**Don Quichotte, relève-toi. Ils sont devenus fous**"¹¹!"

Daniel Laurent

Sources principales:

Tout sur les éoliennes

Rapport de l'Académie des Beaux-Arts (treize chapitres tous azimuts)

Contribution de l'institut Montaigne

CO₂ de C. Gerondeau

Fédération des "Vents en colère"

Syndicat des énergies renouvelables

Planète Énergie

Notes:

1 Thank you dear Emily.

2 Citée par De Gaulle... avec les lampes à huile (comme illustration du passéisme).

3 Attention: "éolienne", ça n'est plus le "bidule à ailettes - juché sur trépied rouillé - au coin du puits de la ferme abandonnée".

4 Encore qu'il en existe d'originaux comme celui issu de la reconstruction de Royan.

5 Expérience vécue: Au Canet, plage de Perpignan, à regarder les drapeaux de la promenade du bord de mer... on les voit, d'heure en heure, changer d'orientation. Mais pas la ribambelle d'éoliennes "agrémentant" le paysage des collines voisines.

6 Coluche.

7 Il explique l'intérêt des fournisseurs pour la prolifération de leurs engins.

8 Nice of you Margaret.

9 Cf. Rapport du Conseil général des ponts et chaussées du 15 décembre 2004.

10 De quoi se faire retourner dans leurs tombes tous mes ancêtres Colonna depuis Guglielmo né... en 1297!

11 Merci et pardon à Michel Sardou et Arnaud Schuster pour l'emprunt adapté!